

Rappel :

Appel de mise en candidature pour le Prix du comité des femmes 2014, un choix qui compte

Connaissez-vous une professionnelle du SPGQ (ou une équipe de professionnelles) dont le travail pour la cause des femmes et la promotion des valeurs féministes mérite d'être souligné? Vous n'avez qu'à soumettre sa candidature en remplissant le formulaire d'inscription pour le Prix du comité des femmes, avant le 27 octobre 2014. Peut-être qu'elle méritera cet honneur...

Ce qu'il faut savoir

La reconnaissance est au cœur des préoccupations et des aspirations des membres du SPGQ. Voilà pourquoi, depuis 1999, le comité des femmes remet un prix à une professionnelle ou à une équipe de professionnelles dont le travail, dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles, a permis l'avancement et l'amélioration des conditions de vie et de travail de leurs concitoyennes.

Admissibilité au Prix du comité des femmes

Pour cette sixième édition, le choix de la lauréate se fera selon les critères de sélection suivants: les actions marquantes pouvant servir de modèle, les actions soutenues dans le temps, l'originalité et le sens de l'innovation, l'effet des réalisations professionnelles sur le respect et la promotion des droits des femmes, le respect des critères d'admissibilité, ainsi qu'un dossier de candidature complet et pertinent. Le comité des femmes agira comme jury du concours.

Toutes les candidatures doivent être présentées par un tiers, car personne ne peut poser sa propre candidature. Par contre, la candidate doit être en accord avec la démarche.

Mise en candidature

La période de mise en candidature se termine le 27 octobre 2014. La lauréate recevra le Prix du comité des femmes le vendredi 21 novembre 2014 lors de la soirée organisée dans le cadre des États généraux des femmes. Elle se verra octroyer une bourse de formation; un article dans la revue *L'Expertise* fera état de cet hommage qui lui sera rendu.

Les personnes intéressées à présenter la candidature d'une collègue, dont le travail mérite d'être honoré, peuvent obtenir le détail des critères d'admissibilité et le formulaire de mise en candidature sur le site internet du SPGQ, au goo.gl/OyWYSv ou, encore, en faire la demande à Mireille Bond au 418 692-0022 ou, sans frais, au 1 800 463-5079.

Voilà une excellente occasion de reconnaître, ensemble, l'expertise des femmes pour les femmes!

Date limite : le 27 octobre 2014



Liste des récipiendaires des années antérieures

- 1999 Andrée Ruel et Lysette Trahan
Pour leur implication dans la lutte pour l'équité salariale à la faveur d'une enquête menée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- 2002 Nicole Moreau
Pour avoir piloté le dossier du harcèlement psychologique au travail et produit le document *Violence et harcèlement psychologique au travail - Problématique*.

Mentions spéciales à l'équipe du Conseil du statut de la femme
Pour ses recherches et ses avis qui ont contribué à l'évolution de la société québécoise.
- 2005 Nicole Gravel
Pour ses travaux sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) appliquée aux services offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie et à la Politique de soutien à domicile.

Anne Thibault
Pour avoir conçu et élaboré le concours Chapeau, les filles ! qui rend les métiers non traditionnellement féminins visibles et attrayants pour les filles.
- 2008 Louise Guénette et Pierrette Vachon-L'Heureux
Pour la publication du guide *Avoir bon genre à l'écrit*, guide de rédaction épïcène.
- 2011 Hélène Cadrin
Pour l'ensemble de ses réalisations dans le domaine de la lutte contre la violence conjugale, les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle.



Manon Therrien,
deuxième vice-présidente